Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202644DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : SUBVENTIONS 2026

Versement d'une subvention de projet à l'association Judo Club pour l'organisation de leur cinquantième anniversaire

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202644DE-DE

Délibération N°2026/44 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

SUBVENTIONS 2026

Versement d'une subvention de projet à l'association Judo Club pour l'organisation de leur cinquantième anniversaire

Dans le cadre de l'organisation du 50e anniversaire de l'association Judo Club Châteaubourg, prévu le *12 juin 2026*, celle-ci sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention de projet.

Cet événement constituera un temps fort ouvert à tous, organisé autour d'un gala mettant en valeur les quatre disciplines (*judo, ju-jitsu, taïso et yoga*) proposées par le club.

La commission 1, réunie le *15 janvier 2026*, a validé l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 euros.

Le versement de cette subvention interviendra après la tenue de l'événement, sur présentation d'un bilan financier de l'action ainsi que des factures acquittées.

Suite à la présentation du sujet en commission 1 du *15 janvier 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'ATTRIBUER à l'association Judo Club une subvention de projet d'un montant de 500 euros, sur présentation de justificatifs ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE

Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0